

Règlement Gère Ta Boucle 2026

Préambule :

L'événement Gère Ta Boucle, organisé par le Génération Trail Blois se veut être une manifestation sportive éco-responsable et convivial.

Article 1 : Date et accès courses.

La 3^{ème} édition de la Gère Ta Boucle par le Génération Trail Blois aura lieu le Vendredi 6, le Samedi 7 et le dimanche 8 novembre 2026 à l'espace Chavil de Chailles. (Rue des poussetières – 41120 Chailles).

Article 2 : Conditions d'inscription.

L'ensemble des épreuves est ouverte aux catégories espoir, senior et master, nés en 2006 et avant. Pour l'Orange pressée (3h), les juniors (2007/2008) sont acceptés. L'inscription du concurrent l'engage à respecter le présent règlement.

Toute participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur soit :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par un médecin, en cours de validité à la date de la manifestation (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - Fédération des clubs de la défense (FCD),
 - Fédération française du sport adapté (FFSA),
 - Fédération française handisport (FFH),
 - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
 - Fédération sportive des ASPTT,
 - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
 - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
 - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),
- d'un Parcours de Prévention Santé (PPS) pour les personnes majeurs, valide à la date de la compétition. Ci-après le lien pour obtenir son PPS : <https://pps.athle.fr/>

IMPORTANT : Le certificat médical ne sera pas accepté pour les non-licenciés, il vous faudra impérativement réaliser un Parcours de Prévention Santé (PPS).



Règlement Gère Ta Boucle 2026

Article 3 : Modalités d'inscription.

Les inscriptions seront ouvertes pour l'ensemble des courses à partir du 25 avril 2026 à un maximum total de 240 personnes. (sous réserve de l'accord des autorités locales) :

L'inscription à l'Orange Satanique (24h) est réservée aux finishers des Oranges Diaboliques (12h) des années précédentes, ainsi qu'aux finishers d'un 100 miles réalisé depuis 2025. *Cette course ne sera ouverte qu'avec l'inscription d'un minimum de 10 coureurs. Si elle ne remplit pas cette condition, il sera proposé aux inscrits de courir l'Orange Diabolique (12h) avec remboursement de la différence.*

- En ligne uniquement, via le site du [GTB](#), rubrique « s'inscrire à l'événement ».
 - La date limite des inscriptions en ligne est fixée au samedi 31 octobre 2026 à 23h59.
 - Nous encourageons les participants à transmettre, lors de leur inscription en ligne, la copie de leur PPS ou licence dans le but de faciliter et fluidifier la remise du système de chronométrage.
 - Une liste d'attente sera mise en place sur chaque format dès lors qu'un format sera complet. Une alternance sera faite entre les femmes et les hommes pour la redistribution éventuelle de dossards.
 - Les échanges de dossards seront possibles uniquement après contact avec l'organisation si la liste d'attente est vide. Sans accord de l'organisation, cette dernière décline toute responsabilité. Contact : geretaboucle@gmail.com
- Pas d'inscription sur place, ni par téléphone ni par mail.

Article 4 : Frais d'inscription

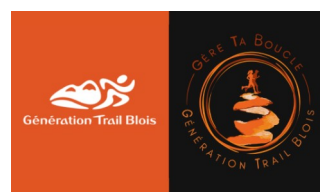
- L'Orange Satanique Trail 24h : 100€ / possibilité d'avoir un assistant à **partir de la 13^{ème} boucle**
- L'Orange Diabolique Trail 12h : 45€
- L'Orange Sanguine Trail 6h : 35€
- L'Orange Pressée Trail 3h : 25€
- La Mandarine Trail 1 boucle : gratuit

Article 5 : Accueil et remise du système de chronométrage.

La remise du système de chronométrage se fera dans l'espace Chavil (Rue des poussetières – 41120 Chailles) :

- Le vendredi 7 novembre : de 17h à 20h30 → Attention, Départ de la Satanique (24h) dès 19h00
- Le samedi 8 novembre : à partir de 6h → Attention, Départ de la Sanguine (6h) et de la Diabolique (12h) dès 7h00

Le système de chronométrage sera délivré au participant sous réserve d'avoir fourni une licence en cours de validité ou un PPS valide au moment de l'inscription en ligne, ou en fournissant une photocopie ou un envoi par mail au moment du retrait.



Règlement Gère Ta Boucle 2026

Article 6 : Principe de la Gère Ta Boucle.

Le principe de la Gère Ta Boucle est de parcourir une même boucle un certain nombre de fois, en respectant la barrière horaire d'une heure par boucle.

- Départs des boucles toutes les heures.
- Si le coureur parcourt la boucle en moins d'une heure, il peut prendre le temps de se reposer et/ou se ravitailler avant de reprendre le nouveau départ.
- Si le coureur ne parvient pas à boucler son tour en moins d'une heure, il ne pourra pas prendre le départ suivant.
- Les coureurs qui ne souhaitent pas prendre le départ de la boucle suivante ou qui arriveront hors délai devront remettre leur système de chronométrage immédiatement à l'organisation.
- Course balisée et en semi-autonomie :
 - Un ravitaillement solide et liquide est mis à disposition des coureurs à l'arrivée de chaque tour jusqu'au départ de la boucle suivante. Des jerricans d'eau seront installés.
 - Aucun ravitaillement solide et liquide n'est prévu le long du parcours.
- Il est interdit au public d'accompagner les participants sur le parcours sous peine de disqualification.
- Les chiens, même tenus en laisse (Canicross), sont interdits sur le parcours et dans la salle de l'espace Chavil.

Article 7 : Détails des épreuves.

- L'Orange Satanique Trail 24h : Départ à 19h00, le vendredi 6 novembre
 - Le but est de boucler 24 tours d'un parcours d'environ 7.5km et 110m de dénivelé positif soit un total d'environ 180km et 2600m de D+.
- L'Orange Diabolique Trail 12h : Départ à 7h00, le samedi 7 novembre
 - Le but est de boucler 12 tours d'un parcours d'environ 7.5km avec environ 110m de dénivelé positif soit un maximum d'environ 90km et 1300m de D+.
- L'Orange Sanguine Trail 6h : Départ à 7h00, le samedi 7 novembre
 - Le but est de boucler 6 tours d'un parcours d'environ 7.5km avec environ 180m de dénivelé positif soit un maximum d'environ 45km et 660m de D+.
- L'Orange Pressée Trail 3h : Départ à 15h00, le samedi 7 novembre
 - Le but est de boucler 3 tours d'un parcours d'environ 7.5km avec environ 180m de dénivelé positif soit un maximum d'environ 23km et 330m de D+.
- La Mandarine Trail 1 boucle : Départ à 9h00, le dimanche 8 novembre
 - Le but est de boucler 1 tour d'un parcours d'environ 7.5km avec environ 110m de dénivelé positif. Pas de chronométrage. Le débalisage débutera à partir de 10h00.

Règlement Gère Ta Boucle 2026

Article 8 : Le classement.

Il n'est pas possible de changer de défi pendant son épreuve.

- L'Orange Satanique Trail 24h :
 - L'objectif est de boucler les 24 tours pour être déclaré finisher. Tous les participants seront classés selon le nombre de boucles effectuées puis départagés selon leurs temps cumulés sur l'ensemble des boucles. En cas d'égalité, le temps réalisé lors de la dernière boucle les départagera.
 - Une boucle terminée hors barrière horaire ne sera pas comptabilisée.
- L'Orange Diabolique Trail 12h :
 - L'objectif est de boucler les 12 tours pour être déclaré finisher. Tous les participants seront classés selon le nombre de boucles effectuées puis départagés selon leurs temps cumulés sur l'ensemble des boucles. En cas d'égalité, le temps réalisé lors de la dernière boucle les départagera.
 - Une boucle terminée hors barrière horaire ne sera pas comptabilisée.
- L'Orange Sanguine Trail 6h :
 - L'objectif est de boucler les 6 tours pour être déclaré finisher. Tous les participants seront classés selon le nombre de boucles effectuées puis départagés selon leurs temps cumulés sur l'ensemble des boucles. En cas d'égalité, le temps réalisé lors de la dernière boucle les départagera.
 - Une boucle terminée hors barrière horaire ne sera pas comptabilisée.
- L'Orange Pressée Trail 3h :
 - L'objectif est de boucler les 3 tours pour être déclaré finisher. Tous les participants seront classés selon le nombre de boucles effectuées puis départagés selon leurs temps cumulés sur l'ensemble des boucles. En cas d'égalité, le temps réalisé lors de la dernière boucle les départagera.
 - Une boucle terminée hors barrière horaire ne sera pas comptabilisée.
- La Mandarine Trail 1 boucle :
 - L'objectif est de parcourir une boucle. Pas de classement.
- Challenge départemental des trails du 41 :
 - L'Orange Satanique Trail 24h ne fait pas parti du challenge.
 - L'Orange Diabolique Trail 12h présente un coefficient 4.
 - L'Orange Sanguine Trail 6h présente un coefficient 3.
 - L'Orange Pressée Trail 3h ne fait pas parti du challenge.
 - La Mandarine Trail 1 boucle ne fait pas parti du challenge.
 - La totalité des boucles doivent être effectuées pour prétendre au classement.

Règlement Gère Ta Boucle 2026

Article 9 : Matériel obligatoire

- Téléphone portable.
- Gobelet ou flasque pour le ravitaillement.
- Couverture de survie
- Lampe frontale et sifflet (pour les formats 6h, 12h et 24h).
- Il est de votre responsabilité de prévoir un équipement et une tenue adaptés aux conditions météorologiques de la course.
- **Les bâtons sont interdits.**

Article 10 : Récompenses.

La remise des prix se fera sur le site de départ. Les horaires sont à titre indicatif :

- L'Orange Satanique Trail 24h :
 - Remise des prix à 20h30
 - Seront récompensés : 1^{er} homme et 1^{ère} femme au classement scratch.
- L'Orange Diabolique Trail 12h :
 - Remise des prix à 20h
 - Seront récompensés : 1^{er} homme et 1^{ère} femme au classement scratch.
- L'Orange Sanguine Trail 6h :
 - Remise des prix à 14h
 - Seront récompensés : 1^{er} homme et 1^{ère} femme au classement scratch.
- L'Orange Pressée Trail 3h :
 - Remise des prix à 19h
 - Seront récompensés : 1^{er} homme et 1^{ère} femme au classement scratch.
- La Mandarine Trail 1 boucle :
 - Pas de remise de prix

Règlement Gère Ta Boucle 2026

Article 11 : Assurance.

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident survenant pendant la course ou en découlant.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol d'affaires personnelles et se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeront nécessaires à l'ensemble de l'organisation.

Article 12 : Droit à l'image.

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course ainsi que leurs ayant-droits, à utiliser librement les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'événement, sur tous les supports de communication.

Article 13 : CNIL.

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 14 : Litiges.

En cas de litiges, seul le directeur de course réglera les problèmes éventuels.

Article 15 : Annulation.

- En cas d'annulation par le coureur :
 - Remboursement à hauteur de 50 % sur présentation d'un certificat médical attestant de la contre-indication à participer à la course au plus tard le vendredi 30 octobre 2026. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'annulation par l'organisation :
 - En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Règlement Gère Ta Boucle 2026

Article 16 : Charte environnement.

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement, sans laisser aucun déchet sur le parcours ni commettre de dégradations.

Article 17 : Modification du règlement :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement.